



**HAL**  
open science

## Anglais et langue inclusive – multiplication des marques ou neutralisation ?

Elise Mignot

► **To cite this version:**

Elise Mignot. Anglais et langue inclusive – multiplication des marques ou neutralisation ?. Le féminin et le masculin dans la langue Danielle Manesse et Gilles Siouffi (dirs), ESF Sciences Humaines, 2019, Collection “ questions vives ”, 978-2-7101-3894-5. hal-03784127

**HAL Id: hal-03784127**

**<https://hal.science/hal-03784127>**

Submitted on 4 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Anglais et langue inclusive : multiplication des marques ou neutralisation ?

Elise Mignot

L'anglais, contrairement au français, n'a pas tenté l'expérience de l'écriture inclusive. Pourtant, ce ne serait guère plus compliqué qu'en français. Ce serait même peut-être plus simple, puisqu'en anglais les déterminants, adjectifs et participes passés ne prennent pas de marque de genre, et n'auraient donc pas à être modifiés.

A quoi ressemblerait alors l'écriture inclusive ? Seuls les noms seraient concernés. Pour les noms simples, il suffirait d'ajouter un suffixe féminin après un point, ce qui donnerait par exemple poet·ess. Pour les noms déjà suffixés, et pour suivre le modèle français, on ajouterait un autre suffixe, clairement féminin (comme pour « chroniqueur·euse »), ce qui donnerait par exemple « manager·ess », « waiter.ess ». Et pour le pluriel, on pourrait ajouter un deuxième point, comme on le fait parfois en français (« chroniqueur·euse·s »), obtenant par exemple « waiter·ess·es ». Certes, en anglais, le pluriel se prononce et entraîne parfois une modification orthographique (« waitresses ») ; ceci pourrait constituer une petite difficulté. Mais l'écriture inclusive n'est de toute façon pas oralisable ; pas plus en anglais qu'en français. Ce n'est donc probablement pas un argument suffisant pour expliquer qu'on ne la pratique pas en anglais.

Restent les composés en « man » ou « boy », comme « fireman ». Dans ces cas-là, il ne serait pas possible d'avoir recours à l'écriture inclusive, puisque c'est alors un mot entier qui changerait. Il faudrait alors écrire « firemen and firewomen »

L'écriture inclusive n'est donc pas pratiquée en anglais, alors qu'il ne semble pas exister d'obstacle majeur à sa mise en place. Pourtant, cette langue, comme d'autres, est parfois perçue comme excluante : d'une part des femmes, d'autre part, plus récemment, des personnes refusant l'opposition binaire masculin – féminin. Quelles stratégies ont donc été retenues pour remédier au problème. Mais d'abord, quels sont les problèmes ?

On présentera d'abord les points vécus comme gênants dans la langue, puis on évoquera les solutions envisagées. L'une consiste à rendre le féminin – ou autre « non masculin » – plus visible ; l'autre, au contraire à neutraliser la différence. On tentera enfin de présenter un bilan des différentes expériences menées pour « améliorer » la langue.

## 1. Quels sont les problèmes ? Qui exclut qui ?

En anglais comme en français, la langue est parfois perçue comme faisant la part belle au masculin, au détriment du féminin. Le point de vue masculin serait implicitement, mais avec force, privilégié. Un parallèle peut alors être établi entre la place encore inférieure des femmes dans la société (inégalités de salaire, etc.), et un mouvement féministe peut se prévaloir d'arguments « linguistiques » pour prouver la nécessité d'une réforme de la langue. Les points qui peuvent être perçus comme révélant une inégalité entre hommes et femmes sont surtout les noms de personnes et les pronoms personnels.

### La structure du lexique – arguments et contre-arguments

Un nom aussi courant que *man* est à première vue un parfait exemple de discrimination dissimulée. *Man* ne signifie-t-il pas à la fois l'homme (de sexe masculin) et toute

l'humanité (*Man is a tool-making animal*) ? Est-il juste que l'humanité soit dite par le mot « homme » ?

Mais, lorsque *man* signifie « l'espèce humaine », la grammaire de ce nom, c'est à dire la façon dont on l'utilise, n'est pas la même que lorsque le même nom signifie « personne adulte de sexe masculin ». Lorsque *man* signifie « espèce humaine », il n'est pas précédé d'un déterminant (on parle parfois d'article « zéro », *Ø Man is a tool-making animal*), tandis qu'il l'est quand il signifie « adulte de sexe masculin ».

On pourrait simplement conclure à un phénomène de polysémie (plusieurs sens pour un même terme). En anglais comme en français, ces cas de polysémie associés à des fonctionnements différents d'un même nom, et avec une continuité sémantique entre les deux emplois, ne sont pas rares. Par exemple, *glass*, avec l'article zéro, dit la matière « verre », tandis que *a glass* réfère à au verre dans lequel on boit (qui peut d'ailleurs ne pas être en verre). La polysémie de *glass* ne pose pas de problème, mais celle de *man*, si, car ce nom dénote des humains, et qu'il cristallise des problématiques aigües de discrimination et des enjeux socio-culturels particulièrement sensibles. Le *man* des expressions *prehistoric man* ou *Neanderthal man* est un cas particulier du même emploi de *man*, et soulève le même problème : *quid* des femmes préhistoriques ? Et d'ailleurs, invoque-t-on parfois, ne représente-t-on pas le plus souvent les hommes de Néanderthal... comme des hommes (plutôt que des femmes) ?

Les courants féministes décrivent alors *man* au sens de « humanité » comme un « pseudo-générique ». Un argument régulièrement utilisé est que si *man* était réellement générique, c'est-à-dire si *man* incluait véritablement tous les êtres humains, y compris les femmes, nous ne trouverions pas étranges des phrases telles que *Man, being a mammal, breastfeeds his young*, ou *Man has difficulty giving birth*. Il est vrai que ces phrases semblent étranges, mais il n'est pas certain qu'on puisse en conclure que *man* n'est pas générique. Sans doute *man* ne fonctionne-t-il pas ici dans son emploi générique tout simplement parce que les hommes ne donnent pas naissance, et ne nourrissent pas au sein. Il y a conflit entre la référence générique de *man* (toute l'espèce humaine, y compris les hommes) et des procès qui concernent exclusivement les femmes. Il n'y a pas de problème en revanche pour *Man is a tool-making animal* car les femmes, comme les hommes, peuvent fabriquer des outils.

Le nom *man* est d'ailleurs encore plus polysémique que cela : il peut aussi désigner un être humain quel que soit son sexe, un homme ou une femme, comme dans *a faraway universe where no man has ever been*, ou *the man in the street*, ou encore dans les noms composés tels que *postman*, *mankind*, *manpower*, *man-made*. Là encore, ces noms sont parfois interprétés comme introduisant un biais masculin : *man-made*, « fait main », peut laisser penser que la main en question ne peut être que masculine, et que tous les artefacts de main de femmes sont passés sous silence ; *manpower*, que la « main d'œuvre » est constituée d'hommes et exclut les femmes ; et *mankind* que le meilleur représentant de l'espèce humaine est encore et toujours l'homme (de sexe masculin). À tous ces exemples de composés on peut même ajouter le nom *woman*, qui, historiquement, est un composé en *man*, même s'il n'est plus perçu comme tel. *Woman* est en effet issu de *wifmann* en vieil-anglais, c'est-à-dire, littéralement, une personne (*man*) de sexe féminin (*wif*). *Wif* est le nom qui est devenu *wife*, et qui signifiait « personne adulte de sexe féminin », comme dans la pièce de Shakespeare *The Merry Wives of Windsor*. Historiquement, le premier sens de *man* est en effet « personne », et non pas « personne adulte de sexe masculin ». Et cet emploi existe encore, même s'il se fait plus rare : *She's a madman sometimes*, dans le roman *The Catcher in the Rye* (*L'attrape-cœurs*) de J.D. Salinger (1951).

Au delà de *man*, d'autres noms sont parfois interprétés comme révélateurs d'un *a priori* masculin de la langue. C'est le cas notamment (mais pas exclusivement) des noms de métier. Ce biais masculin se laisserait observer de deux façons : d'une part les noms féminins sont souvent construits à partir d'une forme « neutre » ou interprétée comme un masculin, d'autre part (dans les cas les plus nombreux), il n'y a – même pas ! – de nom réservé au féminin.

Le premier cas est illustré par les paires *prince - princess*, *steward – stewardess* (ou *air hostess*). Le féminin est un nom construit, souvent suffixé (le plus souvent en *-ess*). Il est donc formellement dérivé du terme masculin (par l'ajout du suffixe), ce qui peut laisser que le féminin n'existe que par rapport au masculin, et est secondaire.

Le deuxième cas est celui où il n'y a pas de paire, mais un seul nom, qui vaut *a priori* pour les hommes et les femmes (*poet, manager*). A propos de ce dernier exemple, *manager*, notons qu'il s'agit d'un mot en *-er* (équivalent du suffixe français « -eur »). Pour certains noms en *-er*, il existe une contrepartie féminine : *actor – actress*, *waiter – waitress*. En réalité, le suffixe *-er* (ou *-or*, qui en est une variante), signifie l' « agent », celui qui fait, quel que soit son sexe, mais le fait qu'on ait dans certains cas formé un féminin à partir de lui fait qu'on interprète rétroactivement *-er* et *-or* comme des masculins, ce qu'ils ne sont pas au départ. Et cela peut alors s'interpréter comme la polysémie de *man* : le féminin est invisible, et dominé, par le masculin.

## Les pronoms

*He* pose un peu le même problème que *man*. Il peut être employé pour dire toute l'humanité, par exemple en reprise de *man* (*Man is a tool-making animal. He has been making tools for generations*), et pour référer à un individu de sexe non spécifié, comme c'est le cas du *he* du *Children Act*, loi britannique sur la protection de l'enfant votée en 1989. Remarquons que comme *he* est utilisé ici pour un enfant, et pas, pour, par exemple, un chef d'entreprise, on ne peut pas supposer que son emploi reflète le fait les postes à responsabilités sont plus souvent occupés par les hommes que par les femmes. En effet, parmi les enfants, il y a autant de filles que de garçons.

### Encart 1 *Children Act*

*He*, comme *man*, peut donc être interprétée comme reflétant une discrimination cachée, effaçant les femmes ou les filles. Mais cette interprétation en termes de sexisme n'est pas la seule possible. On pourrait tout aussi bien dire que « le masculin est un neutre » (il neutralise la différence masculin-féminin, puisqu'il vaut pour les deux), et que le féminin est « le genre marqué » (quand on veut signifier le féminin, il faut une marque spéciale). Et cette logique n'appartient pas seulement au passé : *you guys* s'adresse à des groupes d'hommes et de femme, de garçons et de filles, même si, en dehors de cette expression, *guy* est masculin. Après tout, les hommes pourraient tout à fait se vexer de servir de « fourre-tout » grammatical, et les femmes se féliciter d'être « spéciales » et valorisées, en tant que « genre marqué ».

Peut-être le problème ne réside-t-il pas réellement dans la langue, mais dans le discours sur la langue : dire par exemple « le masculin l'emporte sur le féminin », qui plus est dans un contexte scolaire, c'est en effet donner l'impression qu'un petit garçon affronte sur une petite fille... et gagne. Et que cela pourrait se reproduire plus tard. Mais n'est-ce pas cette présentation de la langue qui est sexiste, plutôt que la langue elle-même ? Percevrait-on la langue comme sexiste si à la place de cette formule (dont un des équivalents anglais est *the worthiness of the*

*masculine*) on avait dit plus souvent « le féminin est le genre marqué » ...et si les grammaires scolaires, traditionnelles, avaient été écrites par des femmes ? Prenons garde de chercher le sexisme où il est – sous peine de discréditer la cause féministe – ; la langue et le discours sur la langue ne sont pas la même chose, la langue et la société non plus.

Reste que, malgré les quelques réserves qu'on peut formuler sur la perception d'une injustice... il y a bien perception d'un problème. Et donc, des propositions pour le régler, ainsi que, d'abord, des tentatives pour laisser la langue en l'état.

### Maintenir le *statu quo* ?

Le problème est que nombre de ceux qui ont milité pour laisser les choses en l'état ont eu des arguments clairement sexistes, évoquant de façon tout fait explicite, et sans complexe, la supériorité « naturelle » du masculin (William Lily en 1567, Michael Maittaire en 1712, Robert Lowth en 1762, James Beattie en 1788, entre autres). Encore une fois, c'est le discours sur la langue qui est – parfois – sexiste.

Animé non pas cette fois par l'idéologie mais plutôt par une volonté de clarification, le parlement britannique a voté une loi en 1850 (*Parliament's Abbreviation Act*), dont l'un des buts était de préciser que dans les textes de loi, *man* et *he* réfèrent aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Ironie de l'histoire, l'année suivante, un député a demandé l'abrogation de cette loi, au motif qu'elle risquait de donner par inadvertance aux femmes des droits qu'elles ne devraient pas avoir, notamment le droit de vote. La requête, toutefois n'a pas abouti, la loi ayant été défendue par le procureur général, qui fit remarquer d'une part que cela lui paraissait peu probable, d'autre part qu'il ne serait pas particulièrement choqué que les femmes aient le droit de vote... et la demande de modification fut oubliée. Cette loi a été confirmée en 1978 par le *Interpretation Act*.

#### Encart 2 *Interpretation Act*

A l'heure actuelle, les textes de loi emploient encore le pronom *he* pour des humains de sexe non spécifié, comme on a pu le voir dans le *Children Act* de 1989 (encart n°1).

D'autres ne souhaitent pas laisser les choses en l'état. Il y a alors deux possibilités théoriques : 1) affirmer le féminin, le rendre plus visible 2) neutraliser (éviter de rendre visible dans la langue la distinction de genre). Les deux stratégies ont été tentées, avec plus ou moins de succès.

## 2 Une première stratégie : vers une multiplication des marques

Une stratégie pour remédier à l'invisibilité des femmes est de faire apparaître le féminin là où il est censément occulté. C'est de fait la logique de l'écriture dite « inclusive » en français : lorsqu'on écrit « les étudiant·e·s », on fait apparaître l'implicite de la forme, c'est-à-dire la référence aux étudiantes femmes aussi bien qu'aux étudiants hommes. L'anglais a fait des expériences relevant de la même logique, tant en ce qui concerne le lexique que les pronoms.

### Désambiguïsation et féminisation du lexique

Un des mots posant problème étant *man*, des désambiguïisations ont été suggérées. En 1800 a été proposée la série *man* (personne), *stuman* (homme), *uman* (femme), pour que *man* ne puisse plus référer à l'humanité, ni à une personne de sexe non spécifié.

On a pu également tenter de rendre le féminin plus visible en créant des noms féminins, un peu comme en français à l'heure actuelle avec « auteure » ou « autrice », « professeure », etc. Ainsi Sarah Hale, éditrice (*editress*, disait-elle, mot fabriqué à partir de *editor*), a souhaité à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle une généralisation des mots en *-ess* et a proposé par exemple *arbitress*, *huntress*, *janitress*, *monitress*, *portress*, *preceptress*, *scholaress*, *songstress*, *tailoress*, *traitress*, *teacheress*, *professoress*, *scholaress*, etc. A partir de 1919 et pendant environ 30 ans, les étudiantes de licence (*undergraduates*) ont pu être appelées *undergraduettes*. Le terme *professorette* a été utilisé à Berkeley dans les années 1950 pour désigner une assistante de recherche. Dans certaines universités américaines, à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, on a modifié les noms de diplôme traditionnels : *maid of Arts* ou *Mistress of Arts* au lieu de *Bachelor's degree* ou *Master's degree* pour les diplôme équivalant à la licence ou au master, l'argument étant que *bachelor* et *master* étaient des termes masculins, et que le diplôme paraissait donc réservé aux hommes.

Les années 1970 ont été un deuxième moment de création de mots féminins : sont alors apparus *congresswoman*, *chairwoman*, *maestra* (plutôt que *maestro* quand le chef d'orchestre est une femme), la logique étant la même : les femmes devaient apparaître dans la langue.

### Herstory et autres jeux de mots

Toujours en ce qui concerne le lexique, certains mots ont été adaptés dans un but éducatif et/ou ludique, dans le but de signifier la nécessaire intégration d'un point de vue féminin. *Herstory* a ainsi été créé dans les années 1970 est encore employé dans le domaine des études de genre, *her* remplaçant le *his* de *history*, non pas parce que ce *his* a quoi que ce soit à voir avec le déterminant possessif, mais pour attirer l'attention, par un jeu de mot, sur le fait que l'histoire traditionnellement enseignée a été écrite par les hommes, et parle principalement des hommes, occultant la place et le rôle des femmes. Ces jeux de mots sont encore pratiqués, de façon ludique, mais aussi avec l'intention de faire apparaître le féminin. Dans le dernier roman d'Arundhati Roy, *The Ministry of Utmost Happiness* (2017) on lit dans les remerciements : « Heather Godwin and Philippa Sitters, who woman the base camp » (*man the camp*, où *man* est verbe, signifie « assigner des hommes à une garnison). Enfin dans l'article de presse suivant, paru à l'occasion du décès de Stan Lee, créateur de super-héros de bandes dessinées à grand succès (comme Spiderman), est employé le nom *sheroe*, pour « héroïne », comme si le *he* de *hero* était le pronom personnel masculin – et pour qu'on ne retienne pas que Spider-man).

Encart 3 *sheroe*

### La question des pronoms. Faire apparaître les deux ?

Souvenons-nous que le problème ne vient pas seulement du lexique, mais aussi des pronoms. Plusieurs solutions ont été tentées. Rappelons que nous évoquons pour l'instant celles qui visent à faire ressortir le féminin, comme, encore une fois, dans l'écriture inclusive. La solution anglophone se rapprochant le plus de cette dernière est celle qui consiste à écrire *he/she* (*his/her*) à la place de *he*. Ceci, comme l'écriture inclusive, n'est pas oralisable, mais une alternative en est *he or she*.

Une autre option, plus radicale, a été de prendre le contre-pied de l'usage et d'essayer d'instaurer *she* comme pronom par défaut, ou, au moins, de faire alterner *he* et *she* (tous les deux entendus comme pronoms génériques). Par exemple, Benjamin Spock, pédiatre et féministe, fait alterner *he* et *she* en référence aux enfants dans la 4<sup>ème</sup> édition (1976) de son ouvrage *Baby and Child Care*.

### Une autre source de multiplication des pronoms : les préoccupations LGBT

Plus récemment, certains mouvements LGBT ont exprimé des préoccupations comparables à celles des féministes (identification de contreparties linguistiques aux phénomènes de discrimination, rejet, invisibilité). Les personnes se reconnaissant comme « non binaires », ou de genre « fluide », ne s'accommodent parfois ni de *he* ni de *she*. Les situations individuelles sont à l'évidence multiples, et à cette multiplicité devrait répondre, estiment certains, une multiplicité de pronoms. La question se pose de façon aigüe dans certaines universités américaine et canadiennes, qui demandent à leurs étudiants de choisir « leur » pronom.

Ainsi, à Wesleyan University, Connecticut, on pose la question du choix de pronom lors de l'inscription administrative des étudiants. La liste inclut *he* et *she*, mais aussi d'autres, comme *they* et *ze*, ainsi qu'une option « autre », qui permet donc d'inventer un pronom ne figurant pas dans la liste. Sur le site de cette université, la page *Queer* présente un tableau de pronoms possibles.

#### Encart n°4 pronoms Wesleyan

La possibilité d'utiliser d'autres pronoms que *he* et *she* est certes peu exploitée, mais les enseignants sont tenus de respecter les choix des étudiants (rappelons que nombre d'universités américaines coutent très cher (c'est le cas de celle-ci), et que cela fait que les rapports entre étudiants et enseignants n'est pas tout à fait le même qu'en France. Il est arrivé qu'un étudiant de cette université demande qu'on l'appelle certains jours « he », et d'autres jours « she », et prévenait alors les enseignants en conséquence.<sup>1</sup> Cette université n'est pas un cas isolé. De façon similaire, sur sa page *LGBT Resources*, le site de l'Université du Wisconsin propose également un tableau de pronoms (pas tout à fait les mêmes que dans l'exemple précédent), et explique pourquoi il est souhaitable de demander à ses interlocuteurs quel pronom ils souhaitent qu'on utilise.

#### Encart n°5 pronoms University of Wisconsin

Ces questions se posent également au Canada anglophone. Une loi votée récemment, en 2016, au parlement canadien (*Bill C-16*) prévoit de punir les actes de discrimination conduits sur le critère du genre. Cette loi, en apparence assez symbolique, a en fait déchaîné de vives polémiques, car elle a été invoquée pour faire en sorte que les personnes ne respectant pas les choix de pronoms de leurs interlocuteurs soient punies. A l'Université de Toronto, un professeur a déclenché des débats houleux en refusant d'utiliser ces pronoms, dénonçant une dérive assez proche de la novlangue orwélienne.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Je remercie Alix Robichon, qui a passé un an dans cette université en 2017-2018, pour son témoignage, et pour les documents qu'elle m'a envoyés.

<sup>2</sup> Je remercie Cameron Morin d'avoir attiré mon attention sur l'actualité du genre au Canada anglophone, et de m'avoir communiqué des documents relatifs à ces questions.



La multiplication des pronoms n'est pas limitée aux universités : Facebook propose désormais une cinquantaine de possibilités de pronoms pour les nouveaux utilisateurs, dont, par exemple, ceux qui se définissent comme « de genre fluide », comme appartenant aux deux genres (*bi-gender*), ou encore n'appartenant à aucun (*agender*)

Les stratégies présentées jusqu'ici, qu'elle proviennent de revendications féministes ou LGBT, ont en commun de vouloir faire en sorte que la langue reflète la diversité des personnes, en tout cas sur le critère du genre. C'est en cela que consisterait l'inclusion : tout le monde serait représenté. Mais il existe une autre façon d'inclure, qui est de tendre, au contraire, vers la neutralisation, c'est-à-dire l'indifférenciation, notamment entre le masculin et le féminin (ou tout autre genre intermédiaire ou fluctuant).

### 3. Une deuxième stratégie : vers la neutralisation

Là aussi, sont concernés le lexique et les pronoms. Il existe deux façons de parvenir à la neutralisation : 1) se servir des ressources existantes de la langue pour contourner le problème 2) inventer des mots.

#### Comment contourner le problème ?

Une stratégie consiste à éviter le mot *man* lorsqu'il signifie l'humanité ou une personne de sexe non spécifié. *Humans* est disponible : *Humans are tool-making animals*, plutôt que *Man is a tool-making animal*. Dans la même logique, on dit de plus en plus *humankind* plutôt que *mankind*.

Les noms de métier ont fait l'objet d'une attention particulière. Aux Etats-Unis, une composante du ministère du travail, *the Manpower administration*, a été rebaptisée *Employment and Training administration*, pour éviter le problème posé par *man* dans *manpower*. Et le ministère du travail (*Department of Labor*) a révisé les titres de près de 3500 noms de métier, pour les rendre indéterminés quant au sexe. Ainsi, *steward* et *stewardess* sont devenus officiellement *flight attendant*. Dans les offres d'emplois actuelles, ce sont bien les termes neutres *cabin crew* ou *flight attendant* qu'on trouve.

Encart 6 et 7 avec offre d'emploi, avec les termes *flight attendant* ou *cabin crew*

Ont donc disparu les noms composés en *man*, *woman*, *boy*, *girl*, *lady*, *master*. *Yard master*, par exemple, devient *yard manager*, *salesman* devient *salesperson*, ou encore *sales associate*, *sales representative*, *sales agent*. Dans certains cas, on remplace par un nom simple : *watchman* devient *guard*. Les composés en *man* deviennent parfois des suffixés, ce qui signifie donc qu'on considère *-er* comme un neutre : *repair man* devient *repairer*. On cherche aussi à supprimer le suffixe féminin *-ess* et à le remplacer par *-er* ou *-or*, *semstress* devient *sewer*. *Man* est aussi remplacé par *specialist*, *worker*, *officer*, *mechanic*. Les noms de métiers spécifiquement féminins sont évités : *policewoman* est écarté au profit de *police officer*. *Foreman* est remplacé par *supervisor*.

Au delà du lexique, une stratégie est l'emploi de *you* plutôt que de la troisième personne, notamment dans les contextes d'offres d'emploi.

Encart 8 offre d'emploi



Un autre pronom est fréquent pour éviter la double mention de *he* et *she*, il s'agit de *they*, pronom *a priori* pluriel, mais employé comme singulier épïcène, c'est à dire neutralisant la différence masculin féminin : *If you see an unattended child, please report them to a member of staff.*

## Les créations

La langue est parfois perçue comme tellement défectueuse qu'on tente d'y remédier en fabriquant des formes, qu'il s'agisse de noms d'humains ou de pronoms. Un nom qui, on l'a vu, pose problème, est *man*, et plusieurs propositions ont visé à le remplacer, du moins dans son emploi « humanité » et « sexe indifférencié ». Ont ainsi été proposés *emman* (1974) ou *gen* (1976). Un autre exemple de mot fabriqué est celui qui permet de neutraliser la différence entre *waiter* et *waitress* : *waitron*.

Une stratégie plus originale, source de multiples expérimentation (depuis le 18<sup>ème</sup> siècle) est celle qui consiste à créer un pronom de troisième personne qui ne serait ni *he*, ni *she*, mais qui conviendrait aux deux genres, et qui signifierait juste « personne ». Ces expériences ont pu provenir de mouvements féministes, mais cela n'a pas toujours été le cas – et dans certains cas les deux raisons (sentiment de « manque » d'un pronom épïcène et revendications féministes) sont certainement mêlées. Ces créations de pronom ont été nombreuses, et non concertées, ce qui fait que le même terme a pu être proposé plusieurs fois. Elles proviennent principalement de grammairiens, de journalistes, de personnes travaillant dans les métiers de l'enseignement, d'écrivains, et sont parfois humoristique (comme le *heesh* proposé par Ambrose Bierce, créateur de *Winnie L'ourson*, en 1911). Il y a probablement au moins 80 expériences en ce sens, qui peuvent prendre la forme d'amalgames (mélange de plusieurs mots, comme *thon*, amalgame de *that* et *one*, *he'er*, *shem*), d'emprunts à d'autres langues (notamment au français avec par exemple *on*, *le* et *en*), de troncations (*e* comme réduction de *he* ou *she*, *per* de *person*), ou des créations de toute pièce (*na*, *ip*).

## 4. Bilan : succès de la neutralisation

Dans une stratégie comme dans l'autre, ce qui a échoué est tout ce qui est artificiel : les créations de mots comme *waitron*, *gen*, ou, de façon encore plus flagrante, les créations de pronoms comme *na*. On constatera que cet extrait du roman *The Cook and the Carpenter* (1973), de June Arnold, qui utilise *na* comme pronom épïcène, est difficile à lire.

Suddenly the child let out a high whine of fear; nan dancing, which had been that of a suddenly freed animal, became frantic. Na lept from foot to foot, immediately jumping off that foot and back to the other, crying now in terror. The carpenter instinctively looked over the grass at nan feet, expecting to see a small snake, bees, an anthill; when na saw nothing at all but grass and shadow na knew, lunged for the child and picked na up and held na high.

Ce qui est cohérent avec le système linguistique existant a en revanche plus de chances de fonctionner ; c'est le cas par exemple de l'emploi de *you* plutôt que *he* ou *she*, dans les offres d'emploi. Globalement, des deux stratégies présentées ici, celle qui a le mieux fonctionné est la neutralisation.

## La réduction de la polysémie

La fréquence du masculin générique (*man* ou *he*) a diminué, au moins à l'écrit, par exemple dans les articles de presse, ou de recherche. Il est cependant plus difficile d'estimer ce qu'il en est dans la langue orale courante. Dans les offres d'emploi, l'usage de *you* est la norme.

## La victoire de l'épicène

Les noms épicènes ont gagné du terrain : *flight attendant* plutôt que *air hostess*, du moins, là encore, dans la langue « officielle ». Il est plus difficile d'estimer ce que disent vraiment les passagers d'une compagnie aérienne. De façon générale, on observe une tendance à éliminer les noms féminins (les composés tels que *lady doctor*, ou les suffixés en *-ess*). On notera d'ailleurs que tous ces noms féminins n'étaient pas le résultat de créations féministes. Certains sont apparus lorsque les femmes sont entrées dans le monde du travail (rémunéré), par exemple lors de la deuxième guerre mondiale, et ont, petit à petit, accédé aux fonctions qualifiées, à une époque où cela n'était pas la norme. Les noms féminins ont pu marquer le décalage par rapport à la norme. À l'heure actuelle, la majorité des noms de métier sont non sexués, mais il y reste des exceptions : *actor – actress*, *waiter – waitress* (*waitron* n'est pas entré dans l'usage). De façon générale, on remarque que ce sont les métiers de service qui sont encore marqués par le genre (*waiter*, *waitress*, *paper boy*, *paper girl*). Peut-être parce qu'ils impliquent l'idée d'une relation interpersonnelle, et que, lorsqu'on est en contact direct avec quelqu'un, il est difficile d'ignorer le genre du référent, qui est une des données de l'interaction sociale.

## Grand succès de *they*

Certains prescriptivistes condamnent encore l'emploi de *they* comme pronom épicène, pour deux motifs : c'est un pluriel, qui ne peut donc reprendre un singulier, et cet emploi singulier vaut exclusivement pour les humains (on ne peut pas dire : *I have a book in my bag. They are very interesting*). On peut réfuter les deux arguments. Si *they* est interprété comme un singulier... il peut reprendre un singulier. Et il n'est pas rare que la grammaire traite de façon différente les humains et les non-humains (par exemple, en dehors des contextes de présentation, on ne peut pas employer les pronoms démonstratifs *this* ou *that* pour une personne).

Malgré les réserves des prescriptivistes, donc, *they* est très utilisé pour éviter de choisir entre *he* et *she*, à tel point que, certes sur un mode un peu parodique, ce pronom a été élu « mot de l'année » en 2015, par la plus que centenaire *American Dialect Society* – événement relayé par la presse. L'argument donné était explicitement que *they* avait prouvé son utilité en tant que pronom singulier de genre animé humain ne marquant pas la différence masculin – féminin. Le discours d'« élection » de *they* comme mot de l'année a souligné le fait que ce pronom permettait de respecter les choix des personnes ne se reconnaissant pas dans l'opposition binaire traditionnelle masculin – féminin. *They* est donc apte à satisfaire les revendications des féministes et LGBT.

Le succès de *they* s'explique peut-être par le fait que l'emploi de ce pronom comme un singulier est en réalité ancien, et sans lien, au départ avec les préoccupations féministes ou LGBT. On le trouve entre autres chez Chaucer (1395), Shakespeare (1597), dans la *Bible (authorized Version, 1611)*, sous la plume de Thackeray (1846) ou encore Lewis Carroll (1920).

Le succès de *they*, semble symptomatique du succès, globalement, de la stratégie de neutralisation (par opposition à celle qui vise à faire ressortir les différences), aussi bien en ce qui concerne les revendications féministes que LGBT, même si pour ces dernières on est encore en plein débat et que la tendance est donc moins claire.

On peut finalement proposer deux explications au succès, en anglais, de la neutralisation. D'une part, cela correspond à une logique de la langue. L'histoire de l'anglais (depuis le vieil-anglais) est marquée par la simplification de sa morphologie : disparition ou diminution des marques de cas (différence entre les fonctions, par exemple sujet et objet), de nombre (singulier et pluriel)... et de genre (masculin, féminin et neutre). Sur le long terme, la tendance est celle de l'indistinction masculin / féminin. D'autre part, globalement, les féministes francophones et anglophones ont eu des approches différentes. Les féministes francophones ont privilégié la première stratégie décrite ici, la multiplication (lutter contre l'invisibilité des femmes). Les féministes anglophones, au contraire, ont privilégié la seconde, ce qui a d'ailleurs à l'occasion provoqué des tensions entre les deux mouvements, les françaises accusant les britanniques de forcer les femmes à se comporter comme des hommes pour être traitées sur un pied d'égalité. Encore à l'heure actuelle, il semble que les féministes francophones souhaitent rendre le féminin plus visible, et visent donc la multiplication plutôt que la neutralisation ; en témoigne l'expérience de l'écriture inclusive.